

Réf : MNI06/25

Casablanca, le 14/04/2025

Objet : Convention avec les médecins dentistes

Chères Adhérentes, chers adhérents,

Dans le cadre du développement de nos partenariats, nous avons le plaisir de vous informer qu'un accord de partenariat a été signé avec effet immédiat entre la **MUPRAS** et les médecins dentistes suivants :

- **Dr Zineb SLAOUI**
- **Dr Sofia TAOUDI BENCHEKROUN**

Ce partenariat facilitera à nos adhérents et à leurs ayants droit, les conditions d'accès à une meilleure qualité de service durant toute leur période de soins.

Principaux avantages accordés aux adhérents MUPRAS :

- Application d'une tarification adaptée pour l'ensemble des prestations ;
- Exemption de toute demande de garantie (pécuniaire) à l'admission pour l'ensemble des adhérents et ayant droit couvert par MUPRAS ;
- Acceptation des prises en charges.

Pour plus de détails, nous vous invitons à contacter les services de la mutuelle et/ou consulter : www.mupras.com

 **MUPRAS-RAM**
Centre d'affaire Allal Ben Abdellah
Angle Rue Allal Ben Abdellah et
Med Fakir Q1. de l'Ange
Casablanca 20000

MUPRAS déploie ses ailes pour vous protéger